

nière à relier la rue Lepois à la rue de Lorraine, on réaliserait le vœu d'un grand nombre de Nancéiens. Au moment où la passerelle, payée par souscription, a été offerte à la ville, la rue de Lorraine n'existant pas. Aujourd'hui, ce changement s'impose, et il suffira, je pense, de le signaler à nos édiles pour les engager à le voter lors de la prochaine session du conseil municipal.

Agréer, etc. — L. L.

**La justice de paix à Nancy**

Nancy, le 24 novembre 1896.  
Monsieur le rédacteur,  
Permettez-moi d'emprunter les colonnes de votre estimable journal, pour protester de la façon dont les choses se passent pendant les audiences de nos justices de paix.

Vous allez pour entendre ou pour plaider une cause personnelle, je dis entendre, c'est beaucoup dire, car il est très difficile d'entendre quelque chose dans ces sortes de réunions, on se croirait plutôt sur un champ de foire ; j'ajoute que le temps qui devrait être consacré à juger, est employé à discuter des causes qui sont remises de huitaine en huitaine, et qui durent ainsi pendant des mois entiers.

Ce sont ces sortes d'affaires qui encombrant l'audience, si bien que l'heure de midi arrive, le juge de paix est agité, fébrile, son greffier sue sang et eau, sacrant tous deux intérieurement (car un magistrat doit toujours rester calme et froid), sacrant, dis-je, contre ces justiciables qui viennent en masse pour faire juger leurs différends ; ne feraient-ils pas mieux de rester chez eux !

Si bien que le juge, ahuri par ce surmenage, ne prête qu'une oreille peu attentive aux causes portées devant lui, distribue par-ci par-là force « permis de éter », et ce, sans écouter les doléances respectives des parties ;

Et l'on a parlé d'augmenter la compétence de nos justices de paix, si cela arrivait, le droit s'imposerait de lui-même de faire une épuration sérieuse sur le choix de ces magistrats, sinon la sécurité de la société pourrait peut-être en souffrir.

Agréer, etc. — A. K.

**Dans le quartier de Mon-Désert**

Nancy, le 24 novembre 1896.  
Monsieur le rédacteur,  
Depuis longtemps, dans le quartier de Mon-Désert, on demandait de la police pour réprimer les nombreux méfaits qui s'y produisaient trop souvent. On paraît avoir enfin exaucé ce vœu. Malheureusement, les agents n'interprètent pas toujours leur rôle comme ils le devraient.

Hier soir, par exemple, à huit heures, un honorable propriétaire de la rue Kléber, ancien commerçant retiré des affaires, se promenait paisiblement avec sa femme dans la rue de Mon-Désert. A un moment donné il abandonna sa femme un instant pour aller satisfaire un besoin pressant contre la palissade qui borde cette rue d'un côté et qui ne protège que des terrains vagues.

Au même instant, arrive un agent qui interpelle rudement notre homme et va même jusqu'à prétendre que voyant venir un agent il avait fait exprès pour le braver. Ce représentant de la loi avait sa grande capote et le capuchon relevé ; je vous laisse juge, Monsieur, d'apprécier si, avec l'éblouissant éclairage de notre quartier et à cette heure-là, on pouvait distinguer un promeneur d'un agent.

Veillez supposer un instant l'intervention des rôles, c'est-à-dire l'agent pris du même besoin, que ferait-il ? Irait-il à l'urinoir le plus près, au carrefour du faubourg Saint-Jean et de la rue de la Commanderie, à environ 500 mètres ? Il est plus probable qu'il ferait comme le propriétaire en question ; il ferait bien et pourrait avoir la conscience tranquille, car la morale ne s'en plaindrait pas, surtout à une telle heure.

Est républicain  
26 g.

Je gagerais bien que ce propriétaire, père de famille, connaît et observe les règles de la morale aussi bien que l'agent et que s'il avait eu à proximité un urinoir à sa disposition, il en aurait profité. Donc, de deux choses l'une, si l'on veut que dans ce quartier on fasse usage d'urinoirs, il faut en édifier, personne ne s'en plaindra, bien certainement, ou alors, être un peu plus tolérant et surtout moins rude à l'abordage. De plus, un peu plus de tact ne nuirait pas au prestige de l'uniforme ; il n'est pas si difficile que cela de distinguer une personne convenable d'une autre. On distingue bien les étudiants.

Yoyo.

**LA REVUE DU CASINO**  
Nancy, Quand ? Quand ?

C'est devant une salle comble qu'a eu lieu la première représentation de cette revue si attendue Nancy, Quand ? Quand ? En donnerai-je l'analyse et ferai-je au lecteur un tableau des scénettes d'actualité — scénettes un peu grasses — qui défilent devant les yeux du spectateur ? Non, j'aime mieux laisser le plaisir de la surprise à ceux qui iront voir la revue.

Ce que je puis vous dire cependant c'est que M. Favart, qui est toujours l'excellent observateur que l'on sait, s'est efforcé d'introduire dans sa revue — dont malgré le titre, le cadre n'est pas local — quelques faits locaux. On y parle du cimetière mérovingien, de la question des sous étrangers, de l'écrasement des passants par les automobiles, on y blague la police, et on y tape sur l'Exposition.

Que le ciel et l'enfer, allumé par nos vœux  
Couvrent l'Exposition d'un déluge de feu

Les vélocipédistes n'y sont pas oubliés et on leur ressort leur appel, aux 5,000 cyclistes, des élections municipales qui faillit, on s'en souvient, faire interdire un procès à l'auteur.

Bref, M. Favart a su tout de même intéresser toutes les classes de la société : il y en a pour tous les goûts. Quant aux jeux de mots, ça pétille, je ne vous dis que cela, de la même façon que ce bon Li-Hang-Chang qui paraît, lui aussi.

Comme scène d'ensemble à signaler, il y a surtout un quatuor de manillons, qui ne sont pas secs du tout, je vous l'assure.

Un autre tableau aussi, qui a été assez goûté, est celui où le compère, qui est protectionniste enragé, entre parenthèses, vante le commerce et l'art français. Successivement alors, défilent dans le fond éclairé de la scène, la représentation vivante des affiches que nous avons tous vu étalées sur nos murs. Et d'abord c'est un délicieux Cheret, aussi délicieux par la composition que par l'artiste qui remplissait le rôle de Chérette ; puis les affiches du papier Job, de l'absinthe Cusenier, du chocolat Menier.

On a fort applaudi.  
Et comme le patriotisme ne perd jamais ses droits, nous avons vu Nancy fortifiée et ses soldats chantant :

Quand, quand ?  
Crierons-nous Lorraine  
Tu n'as plus de chaîne ?

Puis Félix Faure et Nicolas II. Celui-ci porte même un toast :

« Fidèles à d'inoubliables traditions... » etc.  
On nous permettra de dire que cette sorte d'apothéose franco-russe gagnerait à être jouée par deux personnages symboliques. Ce serait plus séant, plus gracieux et plus décent.

Si nous passons à l'interprétation, elle a été fort bonne. Le tout a été enlevé avec entrain et vivacité, ce qui est le principal dans ces sortes de revues.

La commère (Mme Galipaux, ravissante surtout dans son costume de second acte, ne s'était-elle pas avisée d'avoir l'abominable trac), la commère, dis-je, a été à la hauteur des circonstances comme voix, comme beauté et comme costume. Son rôle, par exemple, nous a paru un peu effacé.

Félicitations également à Mme Perret, surtout dans son rôle de Billard, à MMmes Deligny et Liot dans ceux des Nancéiennes et des cocottes.

N'oublions pas enfin Mme Bassy, très amusante en chantant de cour. C'est, de plus, Mme Bassy qui a procédé à la confection de tous les pimpants costumes qui nous ont émerveillés par leur fraîcheur et leur richesse. Et la musique ? Elle est d'Ambroise Thomas, d'Offenbach, de Laurent de Rille, de Louis Varney, etc... arrangée par MM. Truchet et Armbruster avec talent. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle ne nuira pas au succès de la pièce. Au contraire. — G. K.

**Le transfert de l'hospice Saint-Julien**

Nous avons déjà dit quelques mots des heureux résultats que doit avoir pour la ville de Nancy le don de 400,000 fr., obtenu sur les fonds du Pari mutuel, pour le transfert de l'hospice Saint-Julien.

Nous devons ajouter aux premiers renseignements un détail qui augmentera encore la satisfaction générale. On sait que le conseil municipal, pour faciliter le déplacement du vieil hospice, avait décidé que la ville compléterait au besoin les ressources disponibles au moyen de l'allégation d'un titre de rente 3 0/0 s'élevant à 7,000 fr., et qui avait été primitivement affecté au dépôt de mendicité.

Grâce aux dispositions financières prises par l'administration municipale, il sera possible de prélever sur les ressources ordinaires une somme qui, jointe aux 400,000 francs provenant du Pari mutuel et au produit de la vente des terrains, suffira pour couvrir le montant des devis. Par conséquent il ne sera pas nécessaire d'alléger le titre de rente, et les revenus de la ville ne seront pas diminués.

On doit féliciter sincèrement la municipalité d'avoir pu régler une affaire aussi considérable sans grever en rien nos finances, alors que dans tant d'autres villes des opérations de cette nature ne peuvent se réaliser qu'à l'aide d'emprunts et de surtaxes.

Nous avons déjà constaté que c'est à la suite des démarches répétées de M. le maire, secondé par M. Papelier, que la subvention accordée a atteint un chiffre aussi élevé. Ce chiffre n'a certes rien d'exagéré étant donné le caractère de l'œuvre, mais en présence des nombreuses demandes, on pouvait douter de la réussite.

Il est juste d'associer à ces éloges M. le préfet Stéhelin qui, par son appui et son activité en cette affaire, a contribué au succès des démarches du maire de Nancy.

**La route de Toul**

On nous prie d'être encore une fois l'écho des réclamations du public au sujet de la route de Toul qui est dans un état déplorable. Il en est à peu près ainsi, du reste, en toute saison, mais en ce moment la situation est devenue telle que l'on ose à peine s'y aventurer et qu'après s'être risqué on désespère souvent d'en sortir.

Personne n'ignore la cause de ces dégradations. Les énormes voitures chargées de pierres qui descendent par cette route défoncent la chaussée et détruisent l'effet de toutes les réparations. Même la partie qui a été pavée l'année dernière a déjà fléchi ; on peut juger par là de ce qui se passe sur les autres points.

Nous ne voyons qu'un remède, c'est l'établissement d'une voie ferrée sur un des côtés de la route et le remplacement des voitures à moellons par des wagonnets, comme cela s'est fait sur de nombreuses routes avoisinant les usines.

Peut-être quand Nancy sera doté de tramways électriques, et quand la ligne projetée de Bonsecours à Boudonville sera exécutée, pourra-t-on utiliser la force aussi bien que les rails pour le transport des matériaux. Mais nous n'en sommes pas là encore, et en attendant il faudrait aviser.

Est républicain  
26 g.

**OUVERTURE**  
DE LA  
**Salle d'Exposition, de Publicité**  
ET DE DÉPÊCHES  
DE  
**L'EST RÉPUBLICAIN**  
51, rue Saint-Dizier, 51  
(En face le Point-Central)  
**ENTRÉE LIBRE**

Pendant toute la journée d'hier jeudi, notre salle de dépêches a été pleine de curieux. Nous remercions le public de son empressement, qui prouve tout l'intérêt qu'il prend à notre tentative qui est pour nous un précieux témoignage de sympathie.

Nos efforts tendront maintenant à compléter l'installation, à varier les sujets, à introduire le plus souvent possible de nouveaux éléments d'attraction dans les collections exposées.

Outre les quatre lampes électriques à arc qui assurent dès à présent un excellent éclairage à l'intérieur, nous faisons placer à l'extérieur deux autres lampes de plus grandes dimensions, qui resteront allumées jusqu'à l'heure de la fermeture.

Cette partie de la rue Saint-Dizier sera ainsi éclairée de plus en plus brillamment. Déjà la maison Vaxelaire, la maison Bossert, la Brasserie Lorraine, la cité du Point-Central, la Belle-Jardinière en faisaient le quartier le plus lumineux de Nancy. Il ne restera plus maintenant une seule façade obscure, et peu de villes pourront compter un aussi grand nombre de globes électriques réunis sur un même point.

**Colin improvisateur**

Le poète Colin n'a pas perdu de temps pour célébrer l'exposition de son portrait dans notre Salle. A peine le dessin était-il en place que nous recevions les huit vers suivants :

**Mon portrait-charge**

On peut voir ma caricature,  
Bien exposée rue Saint-Dizier.  
Elle est faite d'après nature,  
Par Thibriot bon ouvrier.  
On m'y voit en bras de chemise,  
Lisant mes tout petits Copeaux.  
Messieurs, si cela vous déçoit,  
On les jouera sur les pipeaux !!! bis.  
S. COLIN, ébéniste.

Nos compliments à Sébastien Colin pour sa facilité ; il pourrait dès à présent faire concurrence à M. Charles Schmitt, l'improvisateur du Casino. Ces huit vers d'auteurs sont absolument inaudits.

**CORRESPONDANCE**

Nous nous ferions un scrupule de modifier la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,  
Déjàment ce pauvre Pro-Pro vieillit terriblement.  
Sa vue baisse, baisse, et bientôt il sera totalement aveugle.  
Il y a six mois, vous vous en souvenez, il ne pouvait pas compter au-delà de 400 et aujourd'hui sur trois noms, il se trompe d'un et prend le nom d'un autre pour le mien.  
Combien je regrette d'être ainsi votre cauchemar perpétuel.

Veillez donc, par la publication de cette lettre, annoncer que je n'ai pas quitté Nancy pour aller à Bruxelles ou ailleurs, et agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression certaine de mes sentiments.

Louis de BOURMONT.  
Nancy, le 26 novembre 1896.

Il est vrai que dans une de nos éditions, par suite d'une erreur qui a été d'ailleurs

Est républicain  
27 g.

Progrès  
27 g.

rectifiée j-udi matin, l'un des royalistes qui se rendaient à Bruxelles a été désigné comme étant M. de Bourmont à un de nos collaborateurs. Celui-ci y est allé bon jeu bon argent, trompé par une ressemblance entre les noms, ne connaissant pas d'ailleurs l'organisateur du fameux *referendum* qui ne jouit pas encore, on le voit, de toute la notoriété qu'il rêve. Du reste, la présence à Bruxelles du frère du président de la jeunesse royaliste n'aurait rien présenté de particulièrement bizarre.

Il n'en aurait pas été de même, il est vrai, de son langage. L'entendez-vous dire au duc d'Orléans.

— Monseigneur, la cause royaliste fait des *proprio*.

Nous ignorons si ce mot prend une s au pluriel.

Régulièrement, c'est seulement dans notre édition du soir que nous aurions dû insérer, en raison de la rectification déjà faite, la lettre ci-dessus. Mais l'aménité de son épître nous interdit tout marchandage à l'égard d'un homme qui semble tant tenir à la publicité en général, à celle en particulier du *Progrès*, ou, comme il dit élégamment, du *Pro-Pro*.

Est républicain  
28 J

### Salle d'Exposition, de Publicité

ET DE DÉPÊCHES

DE

L'EST RÉPUBLICAIN

51, rue Saint-Dizier, 51

(En face le Point-Central)

Ouverte de 9 h. du matin à 9 h. du soir

ENTRÉE LIBRE

Le succès de notre Salle s'affirme de plus en plus. Elle a été très visitée durant la journée de vendredi, et le public paraît apprécier vivement les avantages qu'elle lui offre.

On peut s'y procurer le journal dès qu'il vient de paraître — et, notamment, à sept heures et demie du soir, la deuxième édition, qui contient la séance de la Chambre. — Il suffit pour cela de s'adresser à l'employé qui se tient en permanence dans la Salle et qui s'empressera de délivrer le numéro.

Le même employé se tient également à la disposition des personnes qui auraient des renseignements à demander à la direction de l'imprimerie ou à l'administration du journal, soit pour des travaux, soit pour la publicité même de la Salle, où les affiches et réclames n'échappent pas au public, comme la plupart de celles qui sont placardées en plein air.

Les conditions de publicité de ces tableaux affichés varient avec les dimensions et la durée de l'affichage.

On sera d'autant plus certain qu'ils seront lus que nous n'entendons pas leur consacrer trop de place, afin de réserver le plus grand espace possible aux œuvres artistiques, à l'actualité et à la curiosité, qui sont la raison d'être des installations de ce genre.

Plusieurs personnes nous ont demandé si les toiles exposées dans notre Salle étaient à vendre.

La plupart de ces toiles appartiennent à des amateurs et, par conséquent, ne sont pas à vendre. Elles ont été réunies par M. Goutière-Vernolle, à qui nous adressons nos remerciements, et qui s'est attaché à composer une collection d'œuvres locales, signées de noms connus à Nancy, ainsi que l'indique le titre : *Nancy par les Nancéiens*.

Mais il se pourra que, parmi les toiles qui se succéderont, il s'en trouve quelques-unes à vendre.

L'employé chargé du service de la Salle répondra aux questions qu'on pourrait lui poser à ce sujet.

28 J

### Le duc d'Orléans à Bruxelles

(Suite)

Avant-hier, le *Journal de la Meurthe et des Vosges* annonçait le départ pour Bruxelles d'un « groupe important » de royalistes lorrains. Important par la qualité des personnes, sans doute, mais non par le nombre... Une correspondance adressée de Bruxelles, le 26 novembre, à la *Gazette de France* nous fournit sur ce point quelques renseignements :

« Sont attendus : baron de Geresse, comte de Riancey, des Aulnois.

Mme de Grandseille, M. et Mme d'Hansen-Maure, M. et Mme de Degoutis, M. et Mme Piquemal, comte de Ligniville, de Lallemand de Mons, M. et Mme Bistos, Mme et Mlle Chassignet, baronne de Tours, Mmes Barley, Fernot de Breuil.

Comte Quintard, de Orémiers, Marchain, baron, Mme et Mlle Dutrieux, comte et comtesse de Chabrilan, marquis et marquise de Balleroy, comte de Lévis-Mirepoix, Mme Dupont Delporte et sa fille, Lorois, marquis de Champagne.

MM. Houdet, Baranger, Flenny, M. et Mme Hermann Blanchon, vicomte de Gineustons, Henri Grébe.

Le premier reçu ce matin a été le général de Charette à dix heures.

La duchesse d'Orléans a décidé de faire choix de plusieurs jeunes filles comme demoiselles d'honneur.

La première désignée est Mlle de Ligniville. La famille de Ligniville est une des plus anciennes de Lorraine, un des « quatre grands chevaux » ayant l'honneur d'être traités de cousins par l'empereur d'Autriche.

En outre ce fait que la première jeune fille désignée appartient à la Lorraine, fait une excellente impression.

Les réceptions ont été reprises à deux heures.

Délégations reçues : Mayenne, 4 personnes ; Lyon, 10 personnes ; Meurthe-et-Moselle, 29 personnes ; Vosges, 8 personnes.

Comte de Montalvout, marquis de la Ferronnays, comte de Murard, Grébe, La Tour du Pin, d'Aramon, etc. Ce soir dîner intime, puis réception de neuf à onze heures.

Demain soir, le Duc et la Duchesse, accompagnés du duc de Lorge et de la comtesse d'Olihamson, dîneront au Palais-Royal, à six heures et demie.

Dimanche, un déjeuner leur sera offert chez le comte de Flandre.

Les réceptions seront terminées samedi. Départ samedi soir.

On voit que les pèlerins de la royauté sont moins nombreux que les sables de la mer.

\*\*

### Les Lorrains à Bruxelles

On lit dans le *Figaro* :

« La première des délégations admises à saluer Monsieur le duc d'Orléans est celle de Meurthe-et-Moselle, qui ne comptait pas moins de trente-quatre personnes, et au nom de laquelle M. Piquemal a pris la parole. »

M. Buffet est arrivé à Bruxelles vendredi.

Murlet  
28 J

Est républicain  
1 X

### Les travaux de l'Hôtel de ville

Les travaux entrepris cette année à l'hôtel de ville sont à peu près terminés. Ils constituent un ensemble très important et ils permettent de réaliser de sérieuses améliorations dans l'organisation des services, tout en donnant au rez-de-chaussée de notre palais municipal un aspect plus en rapport avec les magnificences extérieures et les richesses du premier étage.

On sait que le couloir qui, du vestibule d'honneur, donnait accès aux bureaux était étroit, tortueux, ayant sans doute été construit en plusieurs fois. Il a été élargi, redressé. Les portes s'ouvrant sur chaque bureau sont alignées sur un même plan et munies de toutes les indications nécessaires. En même temps, tous ceux de ces bureaux appartenant aux mêmes services, communiquent entre eux. C'est ainsi que l'état civil, autrefois réuni dans un petit local toujours encombré, est maintenant réparti entre trois salles contiguës, l'une affectée aux déclarations de naissances, la seconde aux documents relatifs aux mariages et la troisième aux formalités concernant les décès. Les déclarants ne sont plus exposés aux rencontres pénibles qui se produisaient autrefois.

Ce couloir aboutit maintenant à une issue donnant sur la rue de la Constitution, et qui sera l'entrée principale des bureaux. Le grand vestibule cessera ainsi d'être encombré, et les dégradations seront moins à craindre. Il servira seulement aux visiteurs du Musée de peinture, aux invités de la ville les jours de grande réception et aux mariages.

Nous avons déjà décrit l'entrée de la rue de la Constitution, aménagée d'une façon très convenable, et qui a fourni l'occasion de restituer à la façade latérale son aspect primitif. On sait que des baies ceinturées avaient été murées et avaient fait place à de petites fenêtres rectangulaires. On a fait disparaître cette horreur et rétabli les baies comme le bon goût l'exigeait.

Un tableau, placé à l'intérieur, en face des arrivants, indiquera la distribution des services au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs, afin d'épargner toute recherche au public.

Signalons aussi les réparations effectuées à l'escalier conduisant aux cabinets du maire et des adjoints. Des grattages intelligents ont effacé toute trace de délabrement et ce superbe escalier, auquel on prêtait assez peu d'attention, apparaît maintenant comme un chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance.

Dans l'aile opposée, la salle des Pas-Perdus a été remise à neuf et la salle des Mariages a été restaurée avec un goût exquis. Les grandes portes à deux battants ont été entourées d'encadrements et revêtues de panneaux sculptés, dont l'ornementation rappelle le style des grilles de Jean Lamour. Elles sont surmontées de trumeaux du même style, où figureront des peintures allégoriques. Les parties de la salle non revêtues de boiseries seront couvertes de riches tentures d'un gris très clair légèrement azuré et s'harmonisant avec les panneaux blanc et or. L'ensemble est très artistique.

En somme, la façon dont ces travaux ont été conçus et exécutés fait honneur à l'architecte municipal, M. Jasson, et à M. Vallin, l'artiste chargé de la partie décorative.

Seule la partie sud de l'hôtel de ville de Nancy laissera encore à désirer ; c'est celle qui est située en face de la rue Saint-Julien et qui doit être complétée par l'acquisition de plusieurs maisons, rue des Dominicains. Il ne sera possible d'aborder cette partie du plan qu'après l'élargissement de la rue Pierre-Fourrier et la construction du nouvel hôtel des postes et télégraphes, qui ne pourra elle-même s'effectuer qu'après le transfert de l'hospice Saint-Julien.

Ces deux dernières opérations exigent, ainsi que nous l'avons dit l'autre jour, un délai de cinq ans. Après ce délai,

les travaux les plus urgents seront terminés et rien n'empêchera de franchir la dernière étape dans la question de l'achèvement complet de l'hôtel de ville, but poursuivi depuis longtemps au prix d'efforts considérables et avec une persévérance digne d'éloges.

### L'horloge de l'église Saint-Pierre

Après avoir longtemps marché de la façon la plus régulière et même s'être arrêtée tout à fait, l'horloge de l'église Saint-Pierre, apparemment capricieuse, s'est mise à ne plus sonner les heures.

Ce mutisme est absolument déplorable. Espérons qu'on va rendre la voix à cette malheureuse horloge...

### Salle d'Exposition, de Publicité

ET DE DÉPÊCHES

DE

L'EST RÉPUBLICAIN

51, rue Saint-Dizier, 51

(En face le Point-Central)

Ouverte de 9 h. du matin à 9 h. du soir

ENTRÉE LIBRE

Pour les conditions de publicité, s'adresser à l'administration du journal.

On sait combien les rues Saint-Jean, Saint-Dizier et Saint-Georges sont fréquentées, particulièrement le dimanche. Aussi, hier, notre Salle a été visitée par une foule énorme, ininterrompue.

On lit dans la *Lorraine-Artiste* :

### Nancy par des Nancéiens

« L'Est Républicain vient d'ouvrir une salle des dépêches, ainsi nommée parce qu'on y pourra trouver de tout, excepté des dépêches — mais la tradition veut que les salles d'exposition des journaux se nomment ainsi.

Dans cette salle où sont réunies diverses attractions — phototypies de Metz et de Nancy par la maison J. Royer, journaux illustrés étrangers, caricatures, renseignements divers, mode, etc., se trouve une petite exposition d'une trentaine de toiles ayant pour sujet exclusif : Nancy, d'où le titre donné à cette collection « Nancy par les Nancéiens ».

Signalons une porte Saint-Georges de *Friant*, qui est la première œuvre que l'artiste ait exposée ; il a fait un joli chemin depuis ! du même, un bois brûlé : « L'enlèvement d'un ballon place Stanislas » ; — de *Camille Martin*, toujours une porte Saint-Georges, très séduisante, puis deux vues de son jardin, en automne, à peu près semblables comme point de vue, mais différentes comme impression ; et enfin deux études, l'une de jardin, l'autre faite à Sainte Geneviève, avec Nancy au loin. *M. Hestaux* a envoyé un jardin potager sous la neige (Montet) ; la gare ; la place Stanislas, vue d'un balcon de la rue Héré ; deux Nancy, vues de Malzéville, et un Nancy vu de Maxéville ; *M. Vierling* une scène de genre qui se passe sur la Carrière, au temps de Stanislas ; — *M. de Meimoron* a représenté la rue du Montet ; *M. Licourt* a donné une rue de Nancy par le brocillard d'un effet charmant ; *M. Renault* nous montre les paysages des Grands-Moulins et du Pont-Cassé ; *M. Wittmann*, la rue Saint-Georges et les débordements à Tomblaine ; *M. Berger*, une vue de toits éminemment nancéiens, enfin *M. Voirin*, quelques-unes des scènes où il excelle, entre autres une place de Grève et un patinage (Jarville).

Nous aurons, croyons-nous, l'occasion prochaine de reparler de lui dans cette même salle de dépêches.

Il est incontestable que l'innovation de notre confrère est heureuse à tous les points de vue et que les artistes ne peuvent que s'en réjouir comme le public s'en réjouit déjà. »

1-4-4  
Progrès  
27

### Au violon

M. le docteur Bourneville, médecin de Bicêtre, qui s'occupe depuis de longues années de toutes les questions d'hygiène qui se rapportent aux aliénés, aux vagabonds, réclame dans le dernier numéro des *Archives de neurologie*, une meilleure organisation des déjeuners ou violons, tant au point de vue de l'humanité que de l'hygiène publique. La situation qui est faite dans la plupart des villes et entre autres à Nancy, lisons-nous dans la *Revue médicale de l'Est*, aux gens arrêtés sur la voie publique (ivrognes, vagabonds, aliénés, etc.) est déplorable.

« A Nancy, dit M. Bourneville, le violon se compose de six cellules analogues mesurant environ 2 mètres de long, 1 mètre 60 de large, 2 mètres de haut. Trou à la turque; lit de camp en planches collé contre le mur, rebord formant cadre pour empêcher les arrêtés de tomber, élevé de 0,50 centimètres au-dessus du sol bitumé. On ne donne pas de paille; quelquefois, mais rarement, on délivre de vieilles couvertures. Quand il n'y a pas assez de places, on met deux individus dans la même cellule! Deux cellules sont au rez-de-chaussée. Elles ont une petite ouverture avec barreaux et grillage au-dessus de la porte. Quatre cellules sont dans la cave; on y descend par un escalier de vingt marches, éclairé au tournaing par un bec de gaz. Trois des cellules n'ont aucun éclairage; la quatrième a un très étroit soupirail donnant sur le dehors et tournant un miroir fillet de lumière. Le trou à la turque est remplacé par une tinitie. Il s'agit là, comme on le voit, de véritables cachots.

» Une installation aussi abominable est une honte pour une ville comme Nancy. Quelque peu dignes de pitié que peuvent paraître les mendiants, les ivrognes, ce sont des êtres humains, mais on place la des malades, arrêtés dans le tas, des prévenus que la société traite comme elle ne traite pas les criminels. Nous n'insisterons ni sur la promiscuité (deux par cellules), ni sur la transmission des maladies infectieuses. Nous y reviendrons.

Nous soumettons, ajoute notre confrère, ces quelques lignes aux méditations de l'administration municipale. Il y a évidemment une réforme urgente à faire. Il n'y aurait qu'à copier ce qui a été très bien amenagé à Bordeaux.

### Les chapeaux et les éperons au théâtre

L'*Impartial*, à qui nous n'avons pas tous les jours l'occasion de nous associer, vient de publier, sous la signature de M. P. Vogt, des réflexions aussi judicieuses qu'humoristiques à propos des chapeaux au théâtre. Cette fois nous partageons complètement l'avis de notre confrère. Une ligue contre le développement des chapeaux féminins est devenue nécessaire; aussitôt qu'elle sera fondée, nous nous feroins inscrire.

M. Vogt va jusqu'à demander que le public masculin inflige à ces dames la peine du talion, en nous coiffant, au théâtre, de nos hauts de forme les plus monumentaux. Ce serait sévère, peu galant, irrévérencieux si l'on veut — mais juste. Le supplice du haut de forme serait même encore trop doux, non peur nos têtes, mais pour celles qui, depuis plusieurs années, nous font contracter des torticolis qui menacent de devenir chroniques, si l'on en juge par l'unanimité des chroniqueurs. Nous demandons le retour des immenses bicornes de l'époque du Directoire. Aux merveilleuses du jour, opposons des merveilleuses. Avec de pareils écrans, surmontés s'il le faut d'une cocarde large comme un disque, nous pourrions savourer à notre aise le plaisir de la vengeance.

Malheureusement, il est à craindre que nous n'allions pas jusqu'au bout. Une fois le bicorne remis à la mode, gageons que chaque spectateur s'empresse de dépo-

ser le sien sur ses genoux, pour peu qu'une voisine aimable l'en priât, et même sans attendre qu'elle l'en eût prié. Encore s'il existait la même réciprocité, mais essayez de prier la dame qui vous cache le décor de vouloir bien ôter son chapeau, et vous verrez comment cette demande si naturelle sera accueillie.

Croirait-on que, de leur côté, les spectatrices se plaignent? Et de quoi, grand Dieu? Insérons toujours leur réclamation, dans l'espoir qu'il pourra en résulter un échange de bons procédés. Elles se plaignent des éperons des élèves de l'École forestière, éperons qui n'empêchent pas de voir la pièce, mais qui l'emportent quelquefois. Elles insinuent que l'École forestière n'étant pas une école de cavalerie, les éperons n'y sont pas d'ordonnance et qu'ils pourraient, sans inconvénient, être enlevés les soirs de théâtre.

Nous soumettons bien volontiers cette requête aux jeunes forestiers. A eux de décider s'ils mettront les premiers leurs éperons au vestiaire ou s'ils exigeront que les dames commencent par y mettre leurs chapeaux. Et ceci nous inspire encore une idée, tout à fait féroce, celle-là. Au cas où les spectatrices persisteraient à conserver leurs chapeaux empanachés, sous prétexte qu'ils sont d'ordonnance, si nous nous munissions tous d'une paire d'éperons?

### La « Croix de l'Est »

Le rédacteur en chef du nouveau journal qui va désormais paraître six fois par semaine à Nancy, est M. Louis Desloy. Inutile de dire que cet organe soutiendra des idées diamétralement opposées à la plupart des nôtres. Ceci entendu, nous n'annoncerons pas la naissance d'un nouveau confrère sans lui présenter nos souhaits de bienvenue et nos compliments confraternels.

### La « Croix de l'Est »

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> décembre, doit paraître le premier numéro du nouveau journal républicain catholique fondé par M. l'abbé André, curé de la paroisse Saint-Sébastien. M. le curé de Saint-Sébastien est soutenu par un petit groupe d'ecclésiastiques et par quelques laïques; il est déjà le fondateur-directeur du journal hebdomadaire *Croix de Nancy*.

La *Croix de l'Est* qui paraîtra six fois par semaine, et dont le rédacteur en chef est M. Desloy, reste sous la direction exclusive de M. le curé de Saint-Sébastien. Elle arrivera tous les jours ayant trois pages imprimées à Paris chez les Pères de l'Assomption, et contenant tous les articles de la *Croix* de Paris. Une page restée en blanc sera imprimée à Nancy et réservée pour les nouvelles de Nancy et du département!

La *Croix de l'Est*, tout en marchant sur un terrain qui n'est pas le nôtre, sera évidemment notre auxiliaire dans la défense des grands intérêts sociaux et religieux dont nous nous sommes toujours faits les champions! Nous souhaitons donc bonne chance à M. le curé de Saint-Sébastien.

Progrès  
30/6

Mouton  
IX

Est républicain  
37

# Supplément

## LETTRES D'UN LABOUREUR

A MM. LES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

Première lettre

Messieurs les électeurs sénatoriaux,

Vous avez reçu l'insigne honneur et la charge délicate de choisir les sénateurs de vos départements; il dépend de vous d'être des hommes sérieux, honnêtes, désintéressés, pas tapageurs, pas sectaires, pas révolutionnaires, des hommes sincèrement dévoués à la cause de la religion, de la patrie et du peuple, des hommes sachant agir, connaissant les intérêts des travailleurs et voulant les défendre.

Permettez à un « petit laboureur » de vous soumettre quelques réflexions au sujet de l'agriculture et de vous dresser une sorte de liste des principales revendications qu'elle présente depuis longtemps aux pouvoirs publics. Si vous voulez bien les approuver, vous les présenterez aux candidats et vous leur direz : « Voilà ce que désirent les agriculteurs, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, et comme l'agriculture est la base de la fortune publique, ces revendications sont celles non seulement des agriculteurs, mais encore des commerçants, des artisans et des industriels grands et petits, celles en un mot de tous les travailleurs. » Si, grâce à votre attitude énergique et à l'exposé très précis de vos revendications, vous faites entrer au Sénat un bon nombre de représentants tels que nous les désirons tous, vous aurez rendu un service immense au pays.

Veillez agréer, messieurs les électeurs sénatoriaux,....

UN PETIT LABOUREUR.

### CE QUE NOUS SOMMES

- « Combien y a-t-il de cultivateurs en France? — Près de 20 millions.
- « Quels sont les citoyens qui travaillent le plus? — Les cultivateurs.
- « Quels sont ceux qui fournissent le plus de soldats à la patrie? — Les cultivateurs.
- « Quels sont les citoyens les plus paisibles, les mieux soumis aux lois? — Encore les cultivateurs.
- « Quels sont ceux qui souffrent le plus des mauvaises saisons, du mauvais temps? — Toujours les cultivateurs.
- « Les cultivateurs forment donc la classe la plus nombreuse et la plus utile au pays.
- « Et cependant :
- « Quels sont ceux que l'on impose le plus? — Les cultivateurs.
- « Quels sont ceux que l'on trompe le plus? — Les cultivateurs.
- « Quels sont ceux dont on s'occupe le moins à soulager la misère? — Les cultivateurs.
- « Voilà ce que l'on écrivait, il y a onze ans, lors des élections législatives de 1885; les temps ont-ils bien changé depuis cette époque?

Le mal est allé en empirant. Cependant, grâce à de vigoureuses et incessantes réclamations, l'attention des législateurs et des économistes a fini par se porter vers l'agriculture. Le cri : « Sauvons l'agriculture ! » retentit de tous côtés.

Les amis de l'agriculture et les laboureurs eux-mêmes ont cherché les causes du mal; ils les connaissent ces causes; ils ont cherché aussi les remèdes; ils ont trouvé les formes à introduire dans la législation pour guérir le mal.

Quelles sont ces réformes? Comment faire pour les introduire dans

ne nous fasse pas payer l'air que nous respirons.

— Mais par quoi remplacer ces millions? — Que l'Etat fasse des économies, au lieu de gaspiller l'argent dans des allocations parfaitement inutiles.

Et puis, en toute sincérité, nous, laboureurs, nous ne comprenons vraiment pas pourquoi vous ne frapperiez pas un peu la rente qui ne paye rien et les autres valeurs mobilières qui payent si peu.

— La rente, y pensez-vous? C'est sacré!... Promesses formelles!

— Promesses fort contestables et très contestées, et qui ne sont sacrées que dans un certain monde plus financier que travailleur. D'ailleurs, croyez-le, si vous ne faites pas rentrer la rente dans le droit commun, vous fournirez un prétexte à ceux qui veulent la supprimer ou l'accaparer au profit de l'Etat socialiste.

### Economies

Mais parlons des économies.

Voici plusieurs années que la Droite de la Chambre propose toute une série de ces économies, dont le total se monte à 420 millions d'économies annuelles. Voici ces réformes :

**Economies par la décentralisation.** — Remaniement et agrandissement des circonscriptions administratives; la suppression d'une série de subventions qui sont autant de moyens de corruption électorale; la remise aux départements et aux communes d'un grand nombre de services purement régionaux ou locaux, donnerait sur le seul ministère de l'Intérieur 25 600 000 francs d'économie.

On en pourrait réaliser six sur les services des finances, en réduisant de 87 à 20 le nombre des trésoreries générales, de 245 à 126 celui des recettes particulières, de 86 à 23 celui des directions de contributions directes, de l'enregistrement et des contributions indirectes.

En rendant aux communes la gestion de leurs écoles, en leur permettant de choisir les maîtres, en réservant la gratuité aux parents hors d'état de payer, en réduisant d'un quart les dépenses des facultés, collèges et lycées, on arriverait à dépenser 60 millions de moins.

La suppression de six cours d'appel sans procès donnerait 1 200 000 francs. Un léger endiguement du coulage colonial donnerait bien 3 millions sur les 80 du budget des Colonies.

Aux Travaux publics, obtenons 23 millions par la réduction d'un tiers sur le personnel des ponts et chaussées, d'un tiers sur celui des conducteurs, d'un quart sur celui des mines, par la substitution de la voie étroite à la voie large pour les lignes de chemins de fer restant à construire.

La réunion de plusieurs ministères en un seul donnerait encore quelques petites économies. Au total, nous arrivons à 430 millions, et après déduction des indemnités et pensions de retraite, nous serons encore à 420 500 000 francs.

Voilà un travail utile pour nos parlementaires et voilà aussi les 420 millions qu'il nous fallait pour dégrever le principal de l'impôt foncier.

Mais il y a bien d'autres économies à faire. **La refonte de notre organisation militaire.** — Ici, messieurs, pas de doute, nous voulons tous assurer la sécurité de la patrie et la victoire à nos drapeaux; mais les hommes les plus compétents réclament tous la formation d'un nombreux contingent de soldats de carrière et alors il sera possible de diminuer la durée du service militaire.

### Réforme des boissons

et mesures contre l'alcoolisme

Faut-il espérer que le monopole de l'alcool procurerait à l'Etat le milliard qu'en attendent certains économistes? C'est peut-être douteux; dans tous les cas, il y aurait certainement du bénéfice.

Adversaire résolu des monopoles, je risquerais cependant celui de la rectification et de la vente de l'alcool si l'Etat voulait bien m'assurer que l'alcool rectifié par lui sera devenu beaucoup moins nuisible à la santé.

Dans tous les cas, je demanderais à MM. les

pourquoi j'approuverai volontiers la suppression des octrois; si on trouve des taxes de remplacement moins vexatoires; cette importante réforme est à l'étude pratique à Lyon j'espère qu'elle aboutira. Ce serait une bonne affaire pour vos producteurs de vins, de beurre, de volailles et autres denrées agricoles.

### Répression des fraudes

Ce serait aussi une bonne affaire pour eu si l'on parvenait à supprimer toutes les fraudes ou toutes les fabrications de produits falsifiés à étiquette agricole, beurre, vin et autres.

### Protection par les tarifs douaniers

Mais tout cela ne suffira pas.

Les produits de l'étranger écrasent notre marché.

Aussi nous réclamons des droits énergiquement protecteurs; nous sommes parés de la protection à outrance. Il y en a encore un trop grand nombre de produits qui ne sont pas pas assez ou même pas du tout protégés.

Le temps n'est plus où l'école osait dire que les tarifs douaniers ne servaient à rien pour maintenir le prix des produits agricoles la comparaison du prix du blé en France et en Belgique et dans les pays voisins montre que le prix du blé est corrélatif des droits protecteurs, mais elle montre aussi que dans nos barrières douanières il y a des fuites, ces fuites ou fissures on les trouve dans le système des admissions temporaires, dans le régime des entrepôts, dans les fraudes douane, fraudes souvent énormes, croyez-le et surtout dans l'agiotage.

### Répression de l'agiotage

Cet agiotage est le pire ennemi de l'agriculture c'est pour nous la principale cause de ruine. Nous en reparlerons dans une prochaine lettre, si vous le voulez bien.

# ROME

### Reconnaissance à Léon XIII

L'Union antimacaronique de Rome demande aux journaux catholiques italiens d'ouvrir une souscription nationale en faveur des missions catholiques Coptes d'Abyssinie.

### Le roi de Serbie au Vatican

De notre correspondant particulier :

On a dit que le but de la visite du roi de Serbie au Pape était, avant tout, la stipulation d'un Concordat. Je crois savoir qu'il y a quelque chose de vrai dans cette nouvelle et cette stipulation vaut certainement la peine par la bonne impression que le roi a faite sur le Saint-Père, et sur celle qu'il remportera du Saint-Père et du cardinal Secrétaire d'Etat.

La visite du roi au Pape devait avoir lieu son retour de Naples, où il s'est rendu aujourd'hui. Elle a été hâtée par un sentiment de délicatesse du roi envers le Pape.

Il a voulu visiter le Souverain-Pont pendant qu'il était officiellement à Rome, non pas lorsqu'il s'y trouverait incongru. Le Saint-Père a beaucoup apprécié cette conduite du jeune roi.

### NOUVEAU PATRIARCHE ARMÉNIEN

Nous trouvons dans le *Neologos* (journal schismatique de Constantinople), à la date 21 novembre, une biographie du nouveau patriarche arménien.

Nous en donnons la traduction littérale, faisant observer que la douloureuse séparation de cet évêque élevé à Rome est un nouveau motif de multiplier les travaux, les amonnes les prières pour la grande œuvre d'union si nécessairement entreprise par S. S. Léon XIII.

Sa Béatitude Maghakia Ormanlian, un évêque arménien des plus distingués par sa science et sa vertu, est né en 1843, à Constantinople. Il entra dans l'Ordre des Antonins, du siège est à Rome (sic), et fit ses études au Séminaire des Antonins, Maghakia Ormanlian ordonné prêtre à Rome, montra une science théologique et une telle éloquence que la soutenance d'une thèse en présence du Pape, que ce dernier lui accorda le diplôme de théologie de première classe (sic). A la

1-4-6

# LA CROIX

PRIX D'ABONNEMENT :

UN AN	Nancy	15 Fr.
SIX MOIS	Département	10 —
TROIS MOIS	—	6 —

Pour les Comités 3 Centimes le Numéro, le Port en sus.

PARAIT TOUS LES JOURS, LE LUNDI EXCEPTÉ  
ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Aux Bureaux du Journal, 82, rue Saint-Georges.

Toute personne qui, à l'expiration de son abonnement, ne refuse pas le journal, est considérée comme résignée.  
Annonces... 20 c. la ligne.  
Reclames... 30 c. —  
L'abonnement est payable d'avance.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

### Au violon

M. le docteur Bourneville, médecin de Bicêtre, qui s'occupe depuis de longues années de toutes les questions d'hygiène publique, a écrit dans le dernier numéro des *Archives de neurologie*, une excellente notice sur le rôle du violon dans la plupart des villes et entre autres à Nancy, sous le titre de *Le rôle médical de l'est*, aux gens de bien de la ville de Nancy, et aux gens de bien de la ville de Nancy, et aux gens de bien de la ville de Nancy, etc. est déplorable.

« A Nancy, dit M. Bourneville, le violon se compose de six cellules analogues mesurant environ 2 mètres de long, 1 mètre 60 de large, 2 mètres de haut. Trou à la turque; lit de camp en planches collé contre le mur, rebord formant cadre pour empêcher les arêtes de tomber, élevé de 30 centimètres au-dessus du sol bitumé. On se donne pas de paille; quelquefois, mais rarement, on délève de vieilles couvertures. Et ceci nous inspire encore une idée, tout à fait fautive, celle-ci. Au cas où les spectatrices persisteraient à conserver leurs chapeaux empanachés, sous prétexte qu'ils sont d'ordonnance, si nous nous munissions tous d'une paire d'éperons ? »

Une installation aussi abominable est une honte pour une ville comme Nancy. Quelque peu dignes de pitié que peuvent paraître les malades, les trépassés, les malades, les trépassés, les malades, les trépassés, etc. etc. etc.

« Une installation aussi abominable est une honte pour une ville comme Nancy. Quelque peu dignes de pitié que peuvent paraître les malades, les trépassés, les malades, les trépassés, etc. etc. etc.

### Les chapeaux et les éperons au théâtre

L'impartiale, à qui nous n'avons pas tous les jours l'occasion de nous adresser, vient de publier, sous la signature de M. P. Vogt, des réflexions aussi judicieuses qu'humoristiques sur les chapeaux au théâtre. Cette fois nous partageons complètement l'avis de notre confrère. Une ligne contre le développement des chapeaux féminins est devenue nécessaire; aussitôt qu'elle sera fondée, nous nous ferons inscrire.

M. Vogt va jusqu'à demander que le public masculin inflige à ces dames la peine du talion, en nous coiffant, au théâtre, de nos hauts de forme les plus monumentaux. Ce serait sévère, peu galant, irrévérencieux si l'on veut — mais juste. Le supplice du haut de forme serait même encore trop doux, non pour nos têtes, mais pour celles qui, depuis plusieurs années, nous font contracter des torticolis qui menacent de devenir chroniques, si l'on ne juge par l'unanimité des chroniqueurs. Nous demandons le retour des immenses bicorne de l'époque du Directoire. Aux merveilleuses du jour, opposons des merveilleuses, avec de petits écrans, surmontés s'il le faut d'une cocarde large comme un disque, nous pourrions savourer à notre aise le plaisir de la vengeance.

Malheureusement, il est à craindre que nous n'allions pas jusqu'au bout. Une fois le bicorne remis à la mode, gageons que chaque spectateur s'empresserait de déposer

ser le sien sur ses genoux, pour peu qu'une voisine aimable l'en priât, et une sans attendre qu'elle l'en eût prié. Encore s'il existait la même réciprocité, mais essayez de prier la dame qui vous cache le décor de vouloir bien ôter son chapeau, et vous verrez comment cette demande si naturelle sera accueillie.

Croirait-on que, de leur côté, les spectatrices se plaignent ? En quoi, grand Dieu ? Insérons toujours leur réclamation, dans l'espoir qu'il pourra en résulter un échange de bons procédés. Elles se plaignent des éperons des divas de l'école forestière, éperons qui n'empêchent pas de voir la pièce, mais qui l'empêchent quelquefois. Elles insistent que l'école forestière n'étant pas une école de cavalerie, les éperons n'y ont pas d'importance, et qu'ils pourraient, sans inconvénient, être enlevés les soirs de théâtre.

Nous soumettons bien volontiers cette requête aux jeunes forestiers. A eux de décider s'ils mettront les premiers leurs éperons au vestiaire ou s'ils exigeront que les dames commencent par y mettre leurs chapeaux. Et ceci nous inspire encore une idée, tout à fait fautive, celle-ci. Au cas où les spectatrices persisteraient à conserver leurs chapeaux empanachés, sous prétexte qu'ils sont d'ordonnance, si nous nous munissions tous d'une paire d'éperons ?

### La « Croix de l'Est »

Le rédacteur en chef du nouveau journal qui va désormais paraître six fois par semaine à Nancy, est M. Louis Desloy. Il n'est pas de dire que cet organe soutiendra des idées diamétralement opposées à la plupart des nôtres. Ceci entendu, nous n'annonçons pas la naissance d'un nouveau confrère sans lui présenter nos souhaits de bienvenue et nos compliments confraternels.

### La « Croix de l'Est »

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> décembre, doit paraître le premier numéro du nouveau journal républicain catholique fondé par M. l'abbé André, curé de la paroisse Saint-Sébastien. M. le curé de Saint-Sébastien est soutenu par un petit groupe d'ecclésiastiques et par quelques laïques; il est déjà le fondateur-directeur du journal hebdomadaire la *Croix de Nancy*.

La *Croix de l'Est*, qui paraîtra six fois par semaine, et dont le rédacteur en chef est M. Desloy, reste sous la direction exécutive de M. le curé de Saint-Sébastien. Elle arrivera tous les jours avant trois pages imprimées à Paris chez les Pères de l'Assomption, et contenant tous les articles de la *Croix* de Paris. Une page restera en blanc sera imprimée à Nancy et réservée pour les nouvelles de Nancy et du département.

La *Croix de l'Est*, tout en marchant sur un terrain qui n'est pas le nôtre, sera évidemment notre auxiliaire dans la défense de nos grands intérêts sociaux et religieux. Nous ne sommes toujours pas les champions ! Nous souhaitons donc bonne chance à M. le curé de Saint-Sébastien.

« Comme en ce siècle, le journal possède une puissance immense, comme il est devenu l'agent quotidien, rapide, universel de la pensée humaine, comme il s'est fait l'éducateur de millions d'individus, comme il impose les lois, et prépare l'avenir, c'est un devoir pour tous les esprits honnêtes et les cours droits, de se servir, eux aussi, de cette force pour refouler l'erreur et le mal, pour assurer le triomphe de la justice et de la vérité. »

Aujourd'hui, l'heure est solennelle, et la lutte décisive, les questions secondaires s'effacent; la vérité et l'erreur restent seules en présence, il faut choisir entre le christianisme et le franc maçonnerie, secouons donc l'inertie, trêve aux lamentations, l'heure d'agir a sonné !

Combattez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons.

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

## A NOS LECTEURS

« L'usage universel, a dit Léon XIII, ayant rendu la presse en quelque sorte nécessaire; les écrivains catholiques doivent s'employer de toutes leurs forces à la faire servir au salut de la société. »

C'est pour accomplir ce devoir, que paraît la « Croix de l'Est ». Elle s'adresse à tous les catholiques de Lorraine, et elle demande une place à leurs foyers.

Elle vient y défendre la vérité et le bien, en annonçant avec impartialité les événements quotidiens, en apprenant aussi rapidement que possible les nouvelles, et en s'efforçant de distraire les esprits par un ton de franche cordialité.

Toujours, elle gardera, dans son style, la dignité et la réserve, afin qu'il n'y ait personne qui ne puisse la lire.

En échange, elle demande à tous les catholiques, au nom des intérêts les plus sacrés, de mettre de côté leurs discussions politiques, pour travailler ensemble, suivant les conseils du Souverain Pontife, à la grande œuvre de la défense religieuse et sociale.

Elle voudrait être, entre tous, le lien qui leur donnera la force nécessaire pour sauvegarder et revendiquer leurs droits.

Comme en ce siècle, le journal possède une puissance immense, comme il est devenu l'agent quotidien, rapide, universel de la pensée humaine, comme il s'est fait l'éducateur de millions d'individus, comme il impose les lois, et prépare l'avenir, c'est un devoir pour tous les esprits honnêtes et les cours droits, de se servir, eux aussi, de cette force pour refouler l'erreur et le mal, pour assurer le triomphe de la justice et de la vérité.

Aujourd'hui, l'heure est solennelle, et la lutte décisive, les questions secondaires s'effacent; la vérité et l'erreur restent seules en présence, il faut choisir entre le christianisme et le franc maçonnerie, secouons donc l'inertie, trêve aux lamentations, l'heure d'agir a sonné !

Combattez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons.

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

### Quelques mots sur l'organisation financière de la Croix de l'Est.

Il nous paraît utile de rappeler brièvement les différents moyens proposés à nos amis, pour assurer le fonctionnement du journal, et la prospérité de ses finances.

« Voulez-vous être fondateur ? Vous nous écrivez un mot, pour nous dire que vous acceptez de garantir la *Croix de l'Est* pour une somme de mille francs. Nous espérons, généraux fondateurs, n'avoir pas besoin de recourir à votre bourse, mais votre appui moral sera d'un grand secours. C'est une garantie que vous donnez aux souscripteurs, et rien ne vous empêche de leur prêter l'exemple en souscrivant comme eux. »

« Voulez-vous être souscripteur ? Vous versez au journal un minimum de cinquante francs, il n'y a pas de maximum, à titre de prêt gratuit, c'est-à-dire que vous abandonnez simplement à l'œuvre l'intérêt de votre argent. Mais supposons que vous désirez le reprendre, le remboursement vous est fait dans les 15 jours de votre demande, absolument comme si vous l'aviez déposé à la caisse d'épargne. Or le crédit de nos fondateurs vaut au moins celui de l'Etat. Vous ne courez donc aucun danger. »

C'est pour accomplir ce devoir, que paraît la « Croix de l'Est ». Elle s'adresse à tous les catholiques de Lorraine, et elle demande une place à leurs foyers.

Elle vient y défendre la vérité et le bien, en annonçant avec impartialité les événements quotidiens, en apprenant aussi rapidement que possible les nouvelles, et en s'efforçant de distraire les esprits par un ton de franche cordialité.

Toujours, elle gardera, dans son style, la dignité et la réserve, afin qu'il n'y ait personne qui ne puisse la lire.

En échange, elle demande à tous les catholiques, au nom des intérêts les plus sacrés, de mettre de côté leurs discussions politiques, pour travailler ensemble, suivant les conseils du Souverain Pontife, à la grande œuvre de la défense religieuse et sociale.

Elle voudrait être, entre tous, le lien qui leur donnera la force nécessaire pour sauvegarder et revendiquer leurs droits.

Comme en ce siècle, le journal possède une puissance immense, comme il est devenu l'agent quotidien, rapide, universel de la pensée humaine, comme il s'est fait l'éducateur de millions d'individus, comme il impose les lois, et prépare l'avenir, c'est un devoir pour tous les esprits honnêtes et les cours droits, de se servir, eux aussi, de cette force pour refouler l'erreur et le mal, pour assurer le triomphe de la justice et de la vérité.

Aujourd'hui, l'heure est solennelle, et la lutte décisive, les questions secondaires s'effacent; la vérité et l'erreur restent seules en présence, il faut choisir entre le christianisme et le franc maçonnerie, secouons donc l'inertie, trêve aux lamentations, l'heure d'agir a sonné !

Combattez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons.

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

« Combatez les ennemis de Dieu et de la société, opposez la vérité au mensonge, la charité à la haine, faites pénétrer l'idée religieuse dans les âmes que le prêtre ne peut que difficilement atteindre, en un mot être un agent de rénovation sociale, telle est l'œuvre à laquelle nous nous consacrons. »

Œuvre difficile, œuvre immense, mais que nous entreprenons avec joie et fierté, comptant sur les conseils et l'aide de tous ceux qui nous font honneur et veulent le faire, assurés du secours de Dieu, que nous allons défendre et soutenir enfin par la conviction de nous acquitter d'un grand devoir, et d'accomplir une œuvre nécessaire !

### D. Que pourra-t-il faire à cette époque ?

R. Il devra continuer à diriger sa vie en s'inspirant des principes qui auront déjà guidé sa jeunesse.

D. Ne pourrait-il cependant pas chercher à faire quelque chose ?

R. Non, rien.

D. Pourquoi dites-vous rien ?

R. Parce que, dans ce siècle de corruption et corrompu le bien est difficile à connaître, et à accomplir; aussi sera-t-il prudent pour lui de s'abstenir solennellement de tout effort de ce genre.

D. Si, pour les plus ardens, l'accomplissement de ces œuvres auxquelles ils pourraient se livrer sans crainte de se compromettre ?

R. Oui, pour ceux-là il y aurait des œuvres qui donnent toute garantie par leur caractère de stabilité et d'ancienneté, telles que l'œuvre des vieux papiers, des vieux timbres, des vieux vêtements, et autres qui n'auraient pas de caractère politique plus accentué.

S. S.

### SERVICE MÉDICAL DE NUIT

La question de la création d'un service médical de nuit, est, paraît-il, posée à l'Hôtel-de-Ville. Cette création est-elle appelée à rendre des services ? Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Chacun sait que le service de police de nuit relève fréquemment des malades, des vieux blessés, qui ne se trouvent pas toujours dans les conditions nécessaires pour être admis à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la recherche d'un médecin; ceux-là encore trouveraient ainsi du secours.

Il reste encore à surmonter les classes des indigents, si digne d'intérêt. Pour le pauvre comment faire quand il survient dans la nuit un accident, une suffocation, un coup ? On n'a pas à l'hôpital civil. Le médecin de garde rendrait dans ces circonstances de réels services.

Beaucoup de personnes, d'autre part, ne connaissant pas la ville ou n'ayant pas de médecin appelé à leur domicile, ne sauraient porter, errant dans la ville à la





